

AFFAIRE N° 16 - Acquisition de l'immeuble de Madame DORLING CARTER  
(Société VERTS PRES) située rue Malartic.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'un immeuble cadastré AT-217, appartenant à la Société VERTS PRES.

Ce terrain hypothéqué par le futur prolongement de la rue Malartic, a fait l'objet d'une proposition de vente pour le prix de 4 056 625 F CFA, conforme à l'évaluation des Domaines.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de ce terrain pour le prix de 4 056 625 F CFA.

La dépense sera imputée au chapitre 901 - article 210 du Budget 1973.

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. AFPEJEE Jack - Quelle est la superficie du terrain ?

LE MAIRE - 415 m2.

M. AFPEJEE Jack - Le m2 de ces terrain est cher.

LE MAIRE - C'est en ville. De toutes façons, c'est le prix des Domaines.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

*In*  
Saint-Jerôme, le 7 Février 1974  
Bon à l'effet  
Le Secrétaire Général  
Signé: J. Traut  
Bon copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
R. Lagan